

EXTRAIT DU COMPTE RENDU - AFFICHAGE

COMPTE - RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 19 Janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 20  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 13 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf janvier, à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, se sont réunis en séance ordinaire, à la Salle de l'Envol de Longèves sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Membres du Bureau présents :**

M. FAGOT, délégué d'Andilly les Marais,  
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,  
M. RENAUD, délégué de Cram-Chaban,  
M. BESSON, délégué de Ferrières,  
M. GALLIAN, délégué de La Grève sur Mignon,  
M. PELLETIER, délégué de La Laigne,  
M. SERVANT, délégué de La Ronde,  
M. AUGERAUD, délégué du Gué d'Alléré,  
M. LECORGNE, délégué de Longèves,  
M. BODIN, délégué de Marans,  
M. NEAU, délégué de Nuaillé d'Aunis,  
Mme GOT, déléguée de Saint Cyr du Doret,  
Mme GATINEAU, déléguée de Saint Jean de Liversay,  
Mme AMY-MOIE, déléguée de Saint Ouen d'Aunis,  
M. FONTANAUD, délégué de Saint Sauveur d'Aunis,  
M. BOUHIER, délégué de Taugon,  
M. VENDITTOZZI, délégué de Villedoux.

**Absent excusé :** MM. RAMBAUD, BOISSEAU, Mme BOIREAU.

Monsieur BOISSEAU donne pouvoir à Monsieur SERVANT, Madame BOIREAU donne pouvoir à Madame AMY-MOIE

Assistaient également à la réunion : Mmes AUXIRE, GRINARD, Co-Direction.

**Secrétaire de séance :** Jean-Marie BODIN

**ORDRE DU JOUR**

## 1. COMMANDE PUBLIQUE – POLE SOCIAL – CHOIX DE L'ENTREPRISE LOT 11 ELECTRICITE

Monsieur le Président expose aux membres présents que par délibération en date du 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire a attribué le marché de travaux pour le lot 11 – Electricité à l'entreprise SEBELEC pour un montant de 106 429 € HT.

Néanmoins, le rapport d'analyse des offres, présenté devant la Commission Commande Publique le 2 décembre 2021, classait l'entreprise SYNERTEC en 1<sup>ère</sup> position pour ce lot avec une offre à 106 429 € HT.

En raison de l'erreur sur le nom de l'entreprise attributaire dans le tableau présenté au Conseil Communautaire le 15 décembre 2021, il convient de modifier la délibération du 15 décembre 2021 pour l'attribution de ce lot.

Le Bureau communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 juillet 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM15092021-02 du 15 septembre 2021 relative aux délégations du Conseil communautaire données au Bureau communautaire, notamment en matière de Commande publique, autorisant le Bureau communautaire à prendre toute décision concernant la passation des marchés compris entre 90 000 € et 213 999 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM28032019-08 en date du 28 mars 2019, validant le principe de création d'un pôle social,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM15122021-15 du 15 décembre 2021 attribuant les lots du marché de travaux du Pôle social à Saint Jean de Liversay,

Considérant l'erreur de nom de l'entreprise attributaire dans le tableau présenté au Conseil communautaire du 15 décembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

- D'ANNULER la décision du Conseil Communautaire du 15 décembre 2021, d'attribuer le lot 11 – Electricité, à l'entreprise SEBELEC,
- D'ATTRIBUER le marché de travaux pour le lot 11 à l'entreprise SYNERTEC pour un montant de 106 429 € HT.
- D'AUTORISER le Président à signer le marché de travaux pour le lot 11 avec l'entreprise SYNERTEC pour un montant de 106 429 € HT.
- D'AUTORISER le Président à signer tout acte relatif à la présente délibération.

## 2. TOURISME – ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE – PONTONS D'AMARRAGE SEVRE NIORTAISE - AVIS

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur GALLIAN, Conseiller délégué qui expose aux membres présents que dans le cadre du projet de tourisme fluvestre sur la Sèvre Niortaise pour lequel la Communauté de Communes Aunis Atlantique a délégué la maîtrise d'ouvrage au Parc naturel régional du Marais Poitevin, une enquête publique portant sur l'autorisation environnementale préalable à l'installation des pontons d'amarrage est menée depuis le 3 Janvier 2022 et ce jusqu'au 2 Février 2022. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Niort.

En application de l'article R181-38 du Code de l'environnement, le Bureau communautaire peut donner son avis sur cette demande d'autorisation.

L'installation de pontons d'amarrage sur les communes de La Grève-sur-Mignon, La Ronde, Marans et Taugon n'a pas un impact environnemental fort. Ce projet de navigabilité sur la Sèvre participant à la nouvelle dynamique touristique (enjeu 1/ axe 4) est inscrit dans le Projet de territoire validé lors du Conseil communautaire du 27 Octobre 2021.

Le Bureau communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 juillet 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM15092021-02 du 15 septembre 2021 relative aux délégations du Conseil communautaire données au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM27102021-02 validant le projet de territoire de la CdC Aunis Atlantique – enjeu 1 / axe 4,

Vu l'enquête publique portant sur l'autorisation environnementale préalable à l'installation des pontons d'amarrage,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

→ D'EMETTRE un avis favorable

→ D'AUTORISER le Président à signer tout acte relatif à la présente délibération.

### 3. TOURISME – EMBARCADERE BAZOIN – TARIFS 2022

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur GALLIAN, Conseiller délégué qui expose aux membres présents que comme chaque année, il convient de faire évoluer les tarifs des prestations et de la boutique de l'Embarcadère des Ecluses de Bazoin. Etant soumis à la TVA, les tarifs proposés sont votés pour leur montant HT.

De plus, afin de répondre au plus près aux attentes clientèles, il est proposé l'ajout d'une nouvelle activité en complément des actions proposées en 2021, à savoir : des mercredis briqueterie, intégrant une visite de la briqueterie, une balade en barque et un circuit vélo accompagné.

Les tarifs proposés sont :

BARQUE (GUIDAGE)				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
1 ADULTE 1h30	16,67 €	TVA 20	20,00 €	
1 ADULTE 2	20,83 €	TVA 20	25,00 €	
1 ENFANT (-12 ANS) 1H30	12,50 €	TVA 20	15,00 €	
1 ENFANT (-12 ANS) 2H	15,83 €	TVA 20	19,00 €	
1 ENFANT (-5 ANS)	0,00 €	TVA 20	0,00 €	
PACK FAMILLE 1H30	36,67 €	TVA 20	44,00 €	Pack famille : 2 adultes + 2 enfants
PACK FAMILLE 2H	45,00 €	TVA 20	54,00 €	
SUPPLEMENT ENFANT 1H30	6,25 €	TVA 20	7,50 €	
SUPPLEMENT ENFANT 2H	7,92 €	TVA 20	9,50 €	
PACK 6 ADULTES	66,67 €	TVA 20	80,00 €	
PACK 6 ADULTES	80,00 €	TVA 20	96,00 €	
ACCOMPAGNANT	0,00 €	TVA 20	0,00 €	
GROUPE -12 ANS	5,83 €	TVA 20	7,00 €	Groupe : à partir de 20 personnes
GROUPE -5ANS	0,00 €	TVA 20	0,00 €	
GROUPE ADULTE	7,50 €	TVA 20	9,00 €	

BARQUE (LOCATION)				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
4-6 PERSONNES 1H30-2H	20,83 €	TVA 20	25,00 €	
4-6 PERSONNES 3H	32,50 €	TVA 20	39,00 €	
9 PERSONNES 1H30-2H	25,00 €	TVA 20	30,00 €	
9 PERSONNES 3H	36,67 €	TVA 20	44,00 €	

CANOE				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CIRCUIT 1H30	13,33 €	TVA 20	16,00 €	
CIRCUIT 3H	25,00 €	TVA 20	30,00 €	

PADDLE (accompagné)				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
NON RESIDENT	8,33 €	TVA 20	10,00 €	Augmentation de 1,00€ par rapport à 2021.
RESIDENT	5,00 €	TVA 20	6,00 €	

ROSALIE				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
3 PLACES DEMI-JOURNEE	37,50 €	TVA 20	45,00 €	
3 PLACES / HEURE	13,33 €	TVA 20	16,00 €	
6 PLACES DEMI-JOURNEE	58,33 €	TVA 20	70,00 €	
6 PLACES / HEURE	18,33 €	TVA 20	22,00 €	

SUPPLEMENT				
NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
LIVRET JEUX ENFANTS	2,50 €	TVA 20	3,00 €	
MERCREDI BRIQUETERIE adulte	27,33 €	TVA 20	33,00 €	Inclus : vélo + visite briqueterie + balade en barque
MERCREDI BRIQUETERIE enfant	20,83 €	TVA 20	25,00 €	

PANIER PIQUE-NIQUE / PERSONNE	9,48 €	TVA 5.5	10,00 €
-------------------------------	--------	---------	---------

## GLACES

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CORNET EXTREME (marque)	2,37 €	TVA 5.5	2,50 €	Ces glaces se vendent avec plusieurs parfums
GLACE NUUII (marque)	2,84 €	TVA 5.5	3,00 €	
KIM (marque)	0,95 €	TVA 5.5	1,00 €	
KIT KAT CONE	2,37 €	TVA 5,5	2,50 €	
NESTEA PECHE	1,90 €	TVA 5,5	2,00 €	
PIRULO HAPPY / TROPICAL	1,90 €	TVA 5,5	2,00 €	
SMARTIES POPUP	2,37 €	TVA 5,5	2,50 €	

## BOISSONS

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
BIERE	2,92 €	TVA 20	3,50 €	Plusieurs parfums en brique
BOUTEILLE D'EAU 50CL	0,95 €	TVA 5.5	1,00 €	
THE VERT MATCHA	1,90 €	TVA 5.5	2,00 €	
COLA BIO	2,37 €	TVA 5.5	2,50 €	
JUS BRIQUE	1,42 €	TVA 5.5	1,50 €	
LIMONADE	2,37 €	TVA 5.5	2,50 €	
SMOOTHIES	1,90 €	TVA 5,5	2,00 €	

## CARTE VELO/RANDO

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CARTE VELO OUEST/EST/SUD/NORD	1,25 €	TVA 20	1,50 €	
CARTE RANDONNEE FLUVIALE	6,46 €	TVA 20	7,75 €	
RANDOS MARAIS P. 16	5,75 €	TVA 20	6,90 €	
4 CARTES VELO	3,33 €	TVA 20	4,00 €	

## PELUCHES

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
ANIMAUX DE SABLE	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
GRAND BLAIREAU	12,42 €	TVA 20	14,90 €	
GRANDE CIGOGNE	12,42 €	TVA 20	14,90 €	
GRAND ECUREUIL	12,42 €	TVA 20	14,90 €	
GRANDE MARTRE	12,42 €	TVA 20	14,90 €	
GRAND HERRISSON	12,42 €	TVA 20	14,90 €	
MARIONETTE DOIGTS	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
MINI CANARD	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI CHAUVE-SOURIS	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI CHOUETTE	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI CHOUETTE CLIP PALS	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI ECUREUIL	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI GRENOUILLE	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI HERRISSON	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MOYENNE CIGOGNE	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYENNE LOUTRE	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYEN RENARD	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MINI LAPIN	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MINI RENARD	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
MOYEN CASTOR	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYEN ECUREUIL	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYEN FAON	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYEN MARTIN P CHEUR	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYENNE CHAUVE-SOURIS	6,58 €	TVA 20	7,90 €	
MOYENNE CHOUETTE	6,58 €	TVA 20	7,90 €	

## JOUETS

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
ANIMAUX BOIS ROULETTES	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
BALLE REBONDISSANTE	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
BATEAU	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
BILLES EN BOIS	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
BOÎTE LOUPE BIG BUG	3,25 €	TVA 20	3,90 €	
BOÎTE LOUPE MINI BUG	1,58 €	TVA 20	1,90 €	
CERF-VOLANT PAPILLON	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
FILET A PAPILLONS	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
GRENOUILLE CAOUTCHOUC	1,67 €	TVA 20	2,00 €	

INSECTE PLANEUR	1,67 €	TVA 20	2,00 €
JUMELLES	5,75 €	TVA 20	6,90 €
MASQUE	1,67 €	TVA 20	2,00 €
MICROSCOPE TELESCOPE	4,92 €	TVA 20	5,90 €
MILLE PATTES	1,67 €	TVA 20	2,00 €
MINI MICROSCOPE ROND	2,42 €	TVA 20	2,90 €
OEUF CANARD	1,67 €	TVA 20	2,00 €
OISEAU PLANEUR	1,67 €	TVA 20	2,00 €
PAPILLON ROULANT	1,67 €	TVA 20	2,00 €
PHONESCOPE	6,58 €	TVA 20	7,90 €
APPELANT	6,83 €	TVA 20	14,90 €
YOYO	1,67 €	TVA 20	2,00 €

## DIVERS

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CUBE JEU MARAIS POITEVIN	4,13 €	TVA 20	4,95 €	
GOBELET CHAMEAU	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
GOBELET CHAUVE-SOURIS	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
GOBELET L...MURIEN	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
GOBELET PANDA	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
JEU DES 7 FAM. FORT BOYARD	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €	
JEU DES 7 FAM. LA FORET	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €	
JEU DES 7 FAM. LE MARAIS P.	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €	
JEU DES 7 FAM. PLANTES SAUV.	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €	
JEU DES 7 FAM. POITOU	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €	
MAGNET OISEAUX	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
MAGNET PAPILLON BLEU	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
PONCHO ADULTE	1,58 €	TVA 20	1,90 €	
PONCHO ENFANT	1,58 €	TVA 20	1,90 €	
PORTE-CLES BOIS	4,08 €	TVA 20	4,90 €	
PORTE-CLES ANIMAUX	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
PORTE-MONNAIE ANIMAUX	2,50 €	TVA 20	3,00 €	
PORTE-MONNAIE SIMILI CUIR	2,50 €	TVA 20	3,00 €	
PUZZLE A COLORIER ANIM.	4,13 €	TVA 20	4,95 €	
SAC ANIMAUX	2,92 €	TVA 20	3,50 €	

## PAPETERIE

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CARNET ANIMAUX SAUVAGES	2,08 €	TVA 20	2,50 €	
CARNET CHOUETTE	0,83 €	TVA 20	1,00 €	
CRAYON A PAPIER WILDLIFE	0,42 €	TVA 20	0,50 €	
GRANDE CARTE POSTALE	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
KIT ABEILLE	2,08 €	TVA 20	2,50 €	
KIT ANIMAUX DE LA FOR T	2,08 €	TVA 20	2,50 €	
KIT CHOUETTE	2,08 €	TVA 20	2,50 €	
MARQUE-PAGE EN BOIS	2,42 €	TVA 20	2,90 €	
MOYENNE CARTE POSTALE	1,25 €	TVA 20	1,50 €	
PETITE CARTE POSTALE	0,83 €	TVA 20	1,00 €	
TAILLE CRAYON	1,67 €	TVA 20	2,00 €	
TROUSSE ANIMAUX MARINS	3,33 €	TVA 20	4,00 €	
CRAYON A PAPIER FIGURINE	3,25 €	TVA 20	3,90 €	

## ALIMENTAIRE

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
CONFITURE D'ANGELIQUE	4,74 €	TVA 5.5	3,50 €	
CHOCOLAT A L'ANGELIQUE	5,21 €	TVA 5.5	5,50 €	Nouveauté 2022
MOGETTES BONBONS	4,74 €	TVA 5.5	5,00 €	
PATE DE RAGONDIN	7,58 €	TVA 5.5	8,00 €	Nouveauté 2022
GALETTES CHARENTAISE	3,79 €	TVA 5,5	4,00 €	Nouveauté 2022

## LIVRES

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
A LA DECOUVERTE DES INSECTES	4,74 €	TVA 5.5	5,00 €	
AU BORD DE L'EAU	16,11 €	TVA 5.5	17,00 €	
COLORIAGE DES INSECTES COLORIAGE				
DU MARAIS P. CONTES DU MARAIS	3,70 €	TVA 5.5	3,90 €	
POITEVIN				
COLORIAGE DU MARAIS P.	3,70 €	TVA 5.5	3,90 €	

CONTES DU MARAIS POITEVIN	9,38 €	TVA 5.5	9,90 €
INCROY. BESTIOLES DE L'ETANG	10,43 €	TVA 5.5	11,00 €
JE DECOUVRE LES PETITES BETES	12,32 €	TVA 5.5	13,00 €
LA LEGENDE DU COLIBRI	5,12 €	TVA 5.5	5,40 €
LEGUMES OUBLIES RECETTES D'OR	2,37 €	TVA 5.5	2,50 €
LE MARAIS POITEVIN ENFANTS	11,37 €	TVA 5.5	12,00 €
LES FLEURS SAUV. GUIDE NATURE	16,11 €	TVA 5.5	17,00 €
LES OISEAUX DES MARAIS	2,84 €	TVA 5.5	3,00 €
LES P CHES EN EAUX DOUCES	6,64 €	TVA 5.5	7,00 €
LES PETITES BETES GUIDE	16,11 €	TVA 5.5	17,00 €
LES PETITES BETES GUIDE	2,84 €	TVA 5.5	3,00 €
LES TRACES D'ANIMAUX LIBELLULES DE FRANCE MON GUIDE NATURE	2,84 €	TVA 5.5	3,00 €
LIBELLULE DE FRANCE	2,84 €	TVA 5.5	3,00 €
MON GUIDE NATURE	9,95 €	TVA 5.5	10,50 €
MON PREMIER GUIDE NATURE 000944	12,32 €	TVA 5.5	13,00 €
OISEAUX DU LITTORAL CH. 001002	6,54 €	TVA 5.5	6,90 €
PAPILLONS DE FRANCE	4,74 €	TVA 5.5	5,00 €
PETITE HISTOIRE DU MARAIS P. 000950	9,38 €	TVA 5.5	9,90 €
P'TITS SECRETS DE FORT BOYARD	5,21 €	TVA 5.5	5,50 €
P'TITS SECRETS DES INSECTES 001004	5,21 €	TVA 5.5	5,50 €

## VELOS

NOM DE L'ARTICLE	PRIX HT	TVA	PRIX TTC	Commentaires
VELO ENFANT DEMI-JOURNEE	5,83 €	TVA 20	7,00 €	
VELO ENFANT JOURNEE	7,50 €	TVA 20	9,00 €	
VELO ENFANT 24H	8,33 €	TVA 20	10,00 €	
VELO ENFANT 2 JOURS	13,33 €	TVA 20	16,00 €	
VELO ENFANT 1 SEMAINE	30,00 €	TVA 20	36,00 €	
VELO ADULTE DEMI-JOURNEE	7,50 €	TVA 20	9,00 €	
VELO ADULTE JOURNEE	10,00 €	TVA 20	12,00 €	
VELO ADULTE 24H	10,83 €	TVA 20	13,00 €	
VELO ADULTE 2 JOURS	17,50 €	TVA 20	21,00 €	
VELO ADULTE 1 SEMAINE	35,00 €	TVA 20	42,00 €	
VELO ELECTRIQUE DEMI-JOURNEE	15,00 €	TVA 20	18,00 €	
VELO ELECTRIQUE JOURNEE	20,00 €	TVA 20	24,00 €	
VELO ELECTRIQUE 24H	21,67 €	TVA 20	26,00 €	
VELO ELECTRIQUE 2 JOURS	35,00 €	TVA 20	42,00 €	
VELO ELECTRIQUE 1 SEMAINE	70,00 €	TVA 20	84,00 €	

Un évènement culturel aura lieu à l'embarcadère de Bazoin les samedis 16 juillet et 13 août. Un apéro-barque sera proposé à hauteur de 25 € par personne. Les visiteurs pourront ainsi profiter d'une balade guidée en fin d'après-midi puis d'un concert à l'embarcadère.

Le Bureau communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 juillet 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CCOM15092021-02 du 15 septembre 2021 relative aux délégations du Conseil communautaire données au Bureau communautaire, notamment en matière de Finances, autorisant le Bureau communautaire à déterminer des tarifs n'ayant pas de caractère fiscal,

Vu les tarifs présentés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

- DE VALIDER la grille tarifaire de l'Embarcadère des Ecluses de Bazoin et le tarif des animations culturelles telles que présentées ci-dessus,
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes et documents pouvant se rapporter à la présente délibération.

## QUESTIONS DIVERSES

Affichage le 20 Janvier 2022

**Le Président**  
**Jean-Pierre SERVANT**